



Info licenciements des 2 élus

Action mardi 12/09 à 11heures



Devant le Tribunal Administratif à Dijon

Depuis l'annonce du licenciement des 2 élus fin août, la CGT ne vous avait pas appelé à la grève afin de ne pas vous faire perdre d'argent inutilement.

La Direction était décidée à aller au bout, et maintenant, vous savez tous pourquoi !

- Mise en place des badgeuses...
- Mise en place d'un nouveau Règlement Intérieur comportant 36 fois le mot "sanction" (et pourtant si les salariés le font appliquer à la direction l'usine s'arrête instantanément jusqu'au retrait du Règlement Intérieur)
- Préparation à des arrêts conjoncturels dans plusieurs usines (alors qu'il n'y a pas 1 mois les brasseurs et viticulteurs exprimaient leur ras le bol dans la presse des très fortes hausses appliquées et des ruptures de bouteilles...)
- Donc imminence d'un nouveau PSE à Verallia !

Ils ont affaibli le seul syndicat qui combat à Verallia pour pouvoir faire leurs saloperies financières et supprimer des emplois au nom du profit !

Ils vont encore tenter de justifier des surcapacités parce que les verriers gagnent trop et coûtent trop cher alors que ce sont ces dirigeants blindés de fric à ne pas savoir qu'en faire qui veulent en amasser encore plus en faisant trimer les gueux qu'ils exploitent allégrement !

Pendant ce temps, la CGT continue à veiller au grain tout en défendant ses élus.

Une procédure a été initiée pour demander l'annulation de la décision du ministre et une autre en référé pour demander en urgence de suspendre la décision du ministre.

En effet, ce dernier a tellement bâclé son dossier qu'il a donné l'autorisation de licencier les 2 élus à la 1^{ère} demande faite en 2020 et non à la seconde demande faite en 2023... et le comble, n'a apporté aucun argument sur le lien avec le mandat alors que les 2 enquêtes étaient exclusivement sur ce point et rien d'autre !

L'avocat va profiter de l'audience en référé le 12 septembre à 11h30 pour s'exprimer publiquement sur la situation actuelle et le scandale lié !

La CGT invite tous les salariés qui souhaitent apporter un soutien aux 2 élus licenciés à cesser le travail ce 12 septembre et participer à la conférence de presse qui sera organisée à 11h devant le Tribunal Administratif 22 rue d'Assas à Dijon.

Des covoiturages pourront s'organiser sur le parking de Verallia le 12 matin à 9h30

Pour tous les salariés qui veulent apporter un soutien à la CGT et à ses élus, nous vous donnons RDV à partir de 9h sur le parking pour covoiturer, ou directement devant le Tribunal Administratif à 10h45